

Benchmark des standards principaux

Comme pour d'autres matières premières agricoles, la culture du soja connaît une multitude de standards. Actuellement le Réseau suisse pour le soja a adopté les standards principaux suivants : directives Bio Suisse, standard ProTerra, standard RTRS Non GM, ISCC PLUS avec module supplémentaire « Non-GMO » (à partir de 2020 avec modules supplémentaires « Environmental Management and Biodiversity » et « Classified chemicals ») et les standards Danube Soja et Europe Soja. Le point commun de ces standards est de garantir une production de soja acceptable écologiquement et socialement.

L'évaluation par écrit a été réalisée par l'évaluatrice indépendante Malea Caroline Birke entre septembre et octobre 2016. Le rapport final a été mis au point en 2017.

Les questions

Le benchmark se fonde sur une analyse des documents. Ont été pris en compte tous les documents publiés sur la page web de l'organisation standard au moment de l'analyse. Par la suite, l'évaluatrice s'est penchée sur les questions suivantes :

1. Quels sont les points forts et les points faibles des standards ?
Quelles différences y a-t-il ?
2. Dans quelle mesure les standards satisfont-ils les critères fondamentaux du Réseau suisse pour le soja ?
3. Quelles sont les principales possibilités d'amélioration à discuter avec les organismes de normalisation et à intégrer dans le standard et sa gestion ?

Méthodologie

Le benchmark a été financé par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Les standards principaux ont été examinés à l'aide de la méthodologie WWF CAT (Certification Assessment Tool) V.4.0. L'outil WWF CAT analyse d'une part la structure décisionnelle, les règles et processus de l'organisme de normalisation (administration) et d'autre part la pratique agricole proprement dite (contenu). Pour chacun des deux domaines existent 80 critères d'évaluation.

L'évaluation se fit en termes absolus : « succès » (TRUE) ou « échec » (FALSE). Troisième option : « inapplicable » (N/A). Autrement dit : il n'est pas possible de faire valoir un accomplissement partiel comme cela pourrait se faire par le « principe du feu de circulation ». L'examen par CAT est jugé un succès lorsqu'existent un délai contraignant plus un résultat contraignant. Si, par contre, un agriculteur choisit des pratiques et des mesures d'amélioration sans délais, l'évaluation signalera un échec. La conséquence en est que les standards sans choix pour le producteur sont favorisés par rapport

aux standards qui laissent le choix aux cultivateurs (ProTerra, ISCC PLUS). Au cas de ISCC PLUS et ProTerra deux évaluations CAT ont été réalisées : un scénario optimiste et un scénario du pire. Car ces deux standards offrent la possibilité de différencier : Tous les critères principaux, mais seulement un certain nombre de critères secondaires doivent être satisfaits. Il en résulte des scénarios optimistes et du pire qui, en pratique agricole, varient entre 18 et 65%. La pratique de certification actuelle se situe entre les deux valeurs.

En outre, il faut tenir compte du fait que le CAT a été développé pour des standards globaux. Par conséquent, il tient moins compte de particularités régionales ou de certains axes prioritaires d'un standard. C'est la raison pour laquelle par exemple Danube Soja obtient des résultats moins favorables.

Résultats

Le benchmark montre que tous les standards examinés ont leur points forts et faibles (voir graphiques radar). En évaluant la gestion des standards, RTRS (près de 80% des critères accomplis) et Danube Soja (légèrement au-delà de 70%) s'en sont tirés le mieux, suivis de ISCC PLUS avec 65% (scénario optimiste) et de ProTerra avec 54% (scénario optimiste). Un potentiel d'amélioration a été relevé chez ProTerra en ce qui concerne l'équilibre de la structure de l'association ainsi que l'indépendance de la certification.

Au sujet des critères portant sur le contenu (spécifications de production), RTRS, ProTerra et ISCC PLUS satisfont à plus de la moitié, pourvu que l'on inclue le scénario optimiste auprès des standards ProTerra et ISCC PLUS orientés sur les processus. Danube Soja arrive à 45% - résultat dû à la limitation susmentionnée selon laquelle le standard n'est applicable qu'en Europe. Ce résultat découle en outre d'axes prioritaires divergentes : La biodiversité, la fertilité du sol ou bien les conflits fonciers n'étaient guère dans le point de mire lors du développement du standard Danube Soja, mais plutôt la traçabilité et l'exclusion du Non GM. Relevant du domaine social tous les standards possèdent des points forts : protection du travail adéquate, droit du travail et conformité avec les lois. Des différences existent par rapport à la pratique agricole, la préservation de la nature et le dénouement de conflits fonciers.

Conclusions

Le réseau Suisse pour le soja entend utiliser le benchmark pour soutenir le processus d'amélioration continue des organismes de normalisation. Actuellement, aucun des standards évalués ne répond aux exigences de durabilité selon la définition du CAT. De même, aucun standard réalise d'ores et déjà dans leur totalité les critères fondamentaux stipulés par le réseau Suisse pour le soja. Pour que ce but soit atteint jusqu'en 2020, le réseau pour le soja a prévu des mesures d'amélioration pour les standards.

À l'heure actuelle, le réseau pour le soja définit, en coopération avec les organismes de normalisation, les démarches nécessaires en vue d'une réalisation des critères fondamentaux jusqu'en 2020.

Comment combler les lacunes, obtenir des améliorations ? Et comment les organismes de normalisation peuvent-ils apprendre l'un de l'autre et mettre à profit des synergies, afin d'offrir aux cultivateurs, aux acheteurs et aux consommateurs aussi à l'avenir une plus-value digne de foi ?

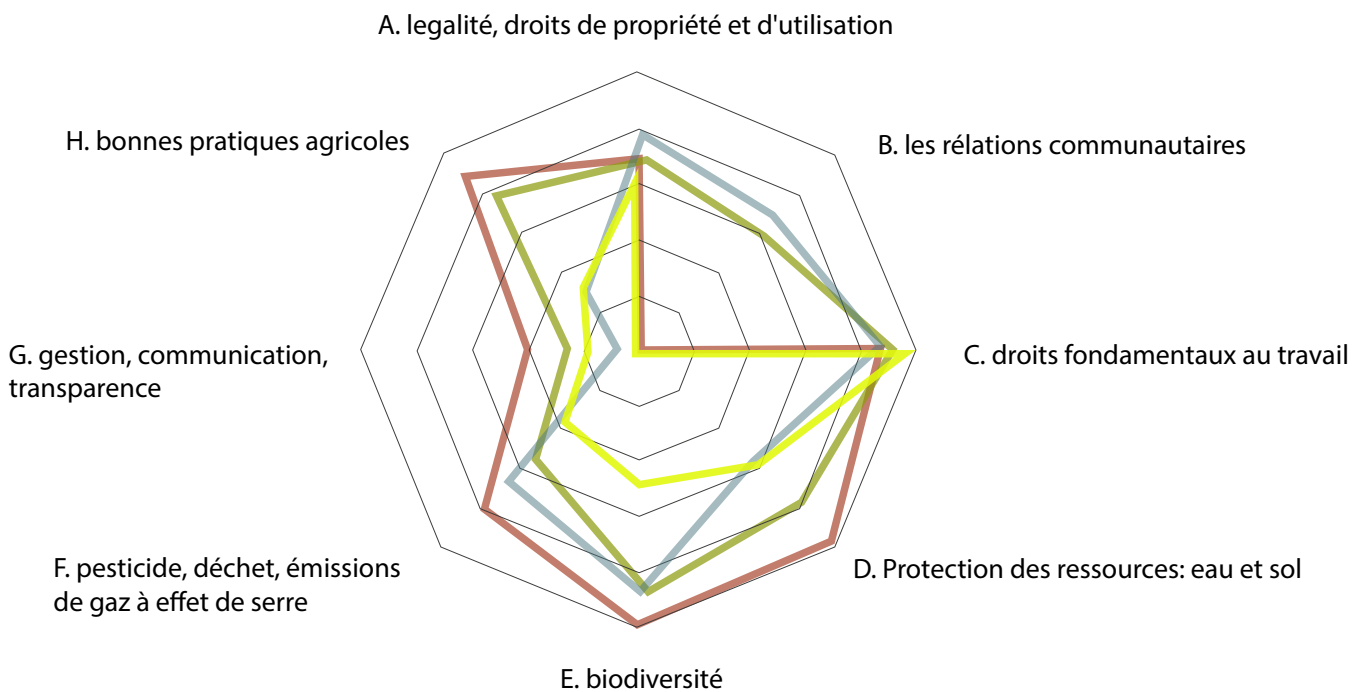
Membres de réseau suisse pour le soja

Agrokommerz SA, ALDI SUISSE SA, Association suisse des fabricants d'aliments fourragers (VSF), Association suisse du commerce de céréales et matières fourragères (VSGF), Bell Suisse SA, Bio Suisse, Coop Société Coopérative, Denner SA, Egli Mühlen AG, Emmi SA, Ernst Sutter SA, Fédération des coopératives Migros, fenaco société coopérative, Fuga Getreide SA, Granovit SA, Heinz & Co. SA, IP-SUISSE, KM Commodities SA, W. Kuendig & Cie AG, Kunz Kunath SA, Lidl Suisse, Producteurs Suisses de Lait, Meliofeed SA, Société coopérative Fenaco, Suisseporcs, Transgourmet Suisse SA, UFA SA, Union suisse des paysans (USP), Volg, WWF Suisse

Gestion du standard



Contenu du standard



Donau Soja

RTRS (au bout de 3 ans)

ProTerra (avec critères additionnels)

ISCC PLUS